

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

**Réunion du Comité Syndical
du 6 avril 2022**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1090	21	10	0	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **Mercredi 6 avril 2022 à 14h30 à BLAINVILLE SUR MER** au Centre expérimental du SMEL sur convocation du 29 mars 2022.

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, première vice-présidente du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : M. Hervé AGNES

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente
M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne
Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances
M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux
M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton de Granville

Délégués des EPCI titulaires

M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président
M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes de Granville Terre et Mer
M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados titulaires :

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton de Bréhal, Président du SMEL
M. Thierry LETOUZE, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2
M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération le Cotentin
M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes
M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire
M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer
Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin

"affiché le"

14 AVR. 2022

Affectation du résultat d'exploitation 2021

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du Comité du SMEL du 6 avril 2022 ;

Vu le vote du compte administratif 2021 ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres participants,

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

pour mémoire	Budget principal
déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	-12 201,32
excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	20 210,09 €
plus-values de cession des éléments d'actif virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE	
- EXCEDENT	174 238,3 €3
- DEFICIT	
solde disponible :	162 037,01 €
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves compte 1068	
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	162 037,01 €
si nécessaire par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour€)	
déficit résiduel à reporter (budget primitif (N + 2)	

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain NAVARRET



Accusé de réception en préfecture
050-255001745-20220406-2022-1090-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022